

# FAITS ET EFFETS : POUR UNE LINGUISTIQUE PRAGMATICO-ÉNONCIATIVE

---

Ibrahima DIATTA

[ibadiatta16@gmail.com](mailto:ibadiatta16@gmail.com)

Ismaila BADJI

[ismailabadji91@gmail.com](mailto:ismailabadji91@gmail.com)

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

**Abstract:** *The aim of this article is to demonstrate the contribution of enunciative and pragmatic science to the field of contemporary linguistics. While the enunciative approach studies the utterance, pragmatics focuses on the act. So we've reviewed these approaches to take a close look at the different perceptions held by theorists of structural linguistics, contextual linguistics and discourse linguistics. Even if they are intertwined, these theories were born in diversity. This diversity of approaches has enabled us to better define the question and see the contribution of each. Furthermore, this study allows us to show the interest of pragmatics and enunciation in the field of language sciences, in particular discourse analysis.*

**Keywords:** *linguistics, pragmatics, discourse analysis, enunciation, utterance, speaker, enunciator, coenunciator, addressee, speaking subject, communication situation, integrated pragmatics, cognitivist pragmatics, polyphony, semantics, facts, effects.*

## INTRODUCTION

La linguistique est une science assez jeune qui exige une étude scientifique du langage. Autrement dit, la linguistique étudie systématiquement des éléments de la langue. Au cours des dernières décennies, elle a connu un développement très rapide et intéresse les chercheurs contemporains. Pour Saussure, le but de la linguistique théorique se résume à l'élaboration de règles indépendamment du contexte. Toutefois, nous retenons qu'avant Saussure la compréhension d'une langue reposait sur la nomenclature. C'est-à-dire une compilation de mots d'une langue pour en faire une compréhension de celle-ci. Cependant Saussure s'opposait à cette vision et propose le système au détriment de la nomenclature. C'est pour ainsi dire, le système dont parle Saussure regroupe l'ensemble des relations qu'entretiennent les signes dans le système auquel ils font leur apparition. C'est pourquoi

dans *Cours de linguistique générale* il disait : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

Il faut souligner aussi que les travaux des structuralistes (notamment le sémiologue suisse Ferdinand de Saussure) établissent des rapports entre la linguistique et les autres sciences du langage où l'énonciation et la pragmatique occupent un espace particulier. Autrement dit, il fait la dichotomie entre linguistique interne et linguistique externe. C'est à partir de là qu'on peut parler de l'apport de la linguistique externe, en particulier la pragmatique, qui met l'accent sur le contexte et récuse le système pour la compréhension du langage. Le contexte dont on parle, c'est tout ce qui entoure un énoncé, c'est tout simplement placer l'énoncé dans sa situation énonciative.

## I. L'APPROCHE ENONCIATIVE

« Les linguistiques énonciatives ont pour fondement commun la critique de la linguistique de langue et une volonté d'étudier les faits de la parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication. Le programme théorique de la linguistique de la parole est explicitement mentionné mais aussitôt écarté par Saussure dans CLG. Reprenant cette alternative d'une linguistique de la langue vs de la parole. » (Sarfati et Paveau, 2014 : 166)

La diversité d'approches des penseurs sur la question de l'énonciation a rendu presque difficile sa définition. Dès lors, la linguistique structuraliste s'intéressait uniquement à la langue. Autrement dit, Saussure met l'accent sur la langue au détriment de la parole. Par ailleurs, la linguistique énonciative est conçue comme le processus par lequel les signes linguistiques s'actualisent.

### *1.1. Génèse et définition*

C'est à Benveniste qu'il faut attribuer véritablement le premier travail d'exploration de certains nombres de marques pouvant être considérées comme traces énonciatives. Il conçoit l'énonciation comme : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974 : 80). On peut soutenir que l'acte même d'énonciation prime d'une part sur l'énonciateur et d'autre part sur l'énonciataire d'où se développe l'interaction.

En outre, nous pouvons retenir que le rôle de la linguistique de l'énonciation est d'écrire les relations qu'entretiennent entre les énoncés et les constituants du cadre énonciatif. D'une part les protagonistes (les interlocuteurs) et d'autre part les antagonistes (le canal et contexte).

Toutefois, on note les origines lointaines de la science énonciative avant Benveniste (entre 1910-1920) en Europe et en Russie. Georges-Elia Sarfati et Marie-Anne Paveau établissent deux hypothèses.

*La première montre* qu'il eut entre 1912 et 1926 une polémique sur le discours direct libre qui est à l'origine des problématiques de l'énonciation et de l'interaction. Charles Bally répond à un linguiste allemand signalant la répugnance du Français pour le discours indirect à cause de la nécessité de la construction conjonctive.

*La seconde* soutient qu'avant Benveniste, il y a également du côté russe, Michail Bakhtine-Volochinov (1895-1975), dans la conception du langage, fondamentalement interactive, implique nécessairement la prise en compte de l'énonciation. Pour lui, un signe

n'existe que dans son fonctionnement social, la matérialité et l'idéalité formant un tout. (Sarfati et Paveau, 2014 : 168).

De là, on peut résumer que l'énonciation aurait des origines avant même les travaux de Benveniste, qui est considéré comme le père cette science. De plus, on peut déceler une nuance sur la conception de l'énonciation. Mais cette nuance n'est pas source d'opposition radicale, il s'agit juste des points vus divers.

### **A) L'énonciation chez Benveniste**

Comme nous l'avons dit précédemment, c'est lui qu'on reconnaît aujourd'hui comme l'un des théoriciens les plus influents. En effet, Benveniste ne fait que reprendre ses prédécesseurs mais il apporte une nouvelle touche sur le champ énonciatif. C'est à lui qu'on reconnaît la dichotomie entre la sémiotique et la sémantique. Pour lui, la première serait tout simplement tout ce qui relève de la langue et la seconde c'est ce qui relève naturellement de la parole.

Par ailleurs, pour Benveniste tout ce qui relève de la sémiotique est le propre de la langue ou chaque signe entretient des réseaux de relation, d'antonymie et/ou de synonymie avec d'autres signes dans le système d'où ils apparaissent. On peut retenir par-là que Saussure n'avait tort quand il soutenait cette opposition des signes dans son *Cours de linguistique générale*. Ainsi, pour Benveniste, la phrase serait l'unité de mesure du discours, vu que ce sont les fragments de phrases qui constituent le discours et rendent possible l'énonciation.

Toutefois, nous retenons que l'unité de mesure de la parole serait le signe. Autrement dit pour que la parole soit mise en acte, il faut nécessairement que le locuteur ait des signes en sa possession. C'est-à-dire un catalogue de mots qui peut servir à l'énonciateur d'entrer en interaction avec son énonciataire. Donc, c'est pourquoi Benveniste perçoit l'énonciation comme une délimitation de la phrase par opposition aux autres, notamment Ducrot et Orecchioni qui voient autrement l'énonciation.

### **B) L'énonciation chez Kerbrat-Orecchioni**

« L'énonciation c'est la recherche de procédés linguistique (shifters, modalisateurs [ mode, ironie ] terme évaluatifs etc...) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui problème de la distance énonciative. » (Orecchioni, 1980 : 36)

Pour Orecchioni, dans tous les cas, l'énonciateur s'inscrit dans son énonciation directement ou indirectement. La modalisation permet à l'énonciateur de prendre en charge son discours ou de prendre une distance par rapport à ce qu'il dit.

Par exemple : *Il est probable que je vienne chez soi*. Cet énoncé relève des nuances dans la mesure ou le modalisateur « probable » a permis à l'énonciateur de se décharger du poids de ce qu'il dit.

Romand Jakobson a une conception plus ou moins différente de celle de Orecchioni. Ainsi, il produit ce fameux schéma de la communication.

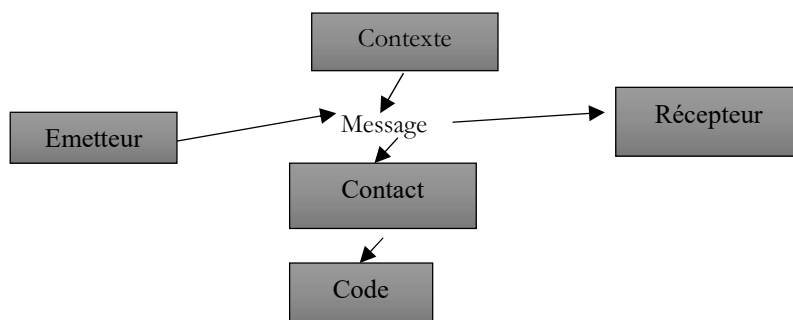


Figure 1 : Le schéma de communication de Jakobson (1963)

À chaque élément de la situation de communication, Roman Jakobson lui colle une étiquette, c'est-à-dire une fonction assignée à chaque élément.

Malgré tout, ce schéma a connu des critiques venant de Kerbrat-Orecchioni qui montre d'abord les limites de Jakobson avant de rajouter des données intéressantes :

- ❖ Ce schéma dessine une communication homogène et linéaire alors qu'il faudrait plutôt parler d'une compréhension partielle entre destinataire et le destinataire ;
- ❖ Le code est situé extérieurement à la communication alors qu'il est constitué des savoirs internes des sujets parlants ;
- ❖ Rien n'est dit des compétences extralinguistiques (encyclopédiques, psychiques ou culturelles) ;
- ❖ Ce schéma n'intègre pas de modèle de production (encodage) et d'interprétation (décodage).

Pour pallier ces manques, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 19) propose la reformulation suivante :

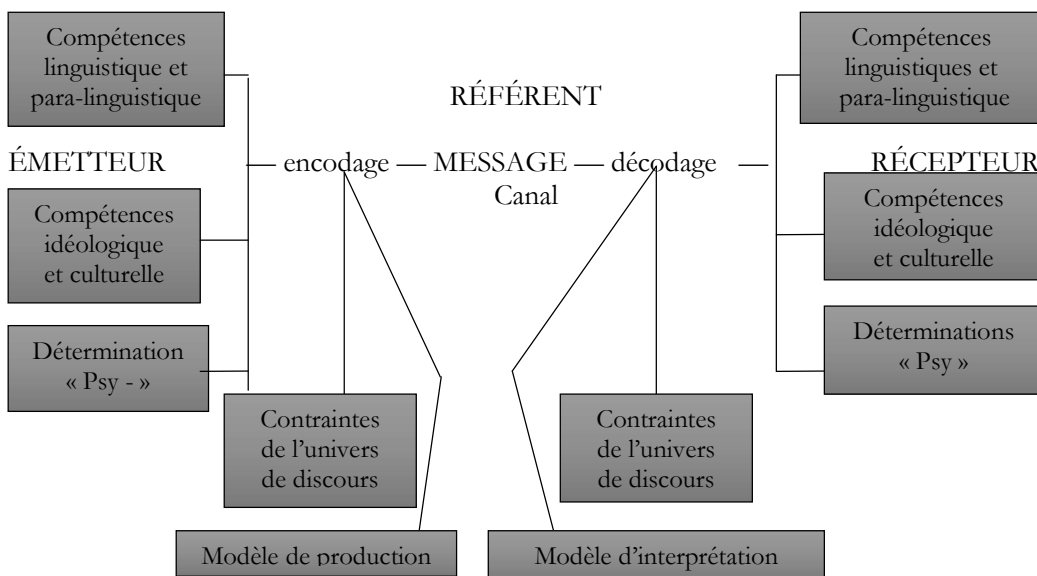


Figure 2 : Le schéma de communication de Kerbrat-Orecchioni (1980)

Pour Orecchioni, entre l'émetteur et le récepteur, il doit avoir absolument une connivence, c'est-à-dire ils doivent être liés par un *rapport de complexité*. Pour ce faire, il faut tenir compte de certains paramètres énonciatifs. Autrement dit, le locuteur doit tenir compte des valeurs culturelles, psychologiques, idéologiques, aussi bien que les contraintes du discours et vice versa. Pour elle, le sujet en situation produit un message codé qui doit être décodé par l'énonciataire afin de mieux cerner l'énoncé et l'interpréter. Toutefois, ce message passe nécessairement par un canal pour faciliter l'intercompréhension. Ce canal peut probablement être un micro, une voix vive et un écrit.

### C) L'énonciation chez Maingueneau

Dominique Maingueneau est l'un des analystes contemporains qui a beaucoup contribué au développement de l'analyse du discours. D'ailleurs, c'est l'un des précurseurs de l'analyse du discours littéraire en France dans les années 1990. Sa conception consiste à montrer que l'énonciation est la relation entre la langue et le monde. Autrement dit, Maingueneau dans sa conceptualisation, met en rapport la langue et le monde par l'acte d'énonciation. Ainsi, il conçoit l'énonciation comme : « le pivot de la relation entre la langue et le monde » (Maingueneau, 1996 : 36). Pour ce faire, il touche du doigt certains présupposés à écarter :

- ❖ Le sujet parlant n'est pas la seule instance qui prend en charge l'énonciation. Pour lui, il faut tenir compte de tous les paramètres du cadre énonciatif. C'est-à-dire, les participants, le lieu et le moment de l'énonciation.
- ❖ Il faut impérativement tenir compte de l'interaction. Car l'énoncé doit être interactif.

### D) L'énonciation chez Antoine Culioli

Culioli, dans sa conception générale de la linguistique de l'énonciation, accorde plus d'intérêt à l'énoncé qu'à la phrase. Ainsi, il écarte la phrase comme champ d'analyse au profit de l'énoncé qui permet d'englober toutes les productions du sujet parlant, orales comme écrites, y compris celles qui n'ont pas l'aspect formel de la phrase française canonique.

Pour lui, l'énoncé prime sur la phrase dans la mesure où il remplit les conditions de production : relation entre des objets linguistiques qui renvoient à des objets extra-linguistiques avec leurs propriétés physico-culturelle, modalités, temps, aspect quantification, etc. (Culioli, 1999 : 47).

Dès lors, Culioli s'intéresse sur la caractérisation de la situation d'interlocution. Il montre à cet effet, que l'émetteur et le récepteur ont chacun deux rôles, puisque l'émetteur est aussi son propre récepteur et que le récepteur est un émetteur potentiel, il y a une dissymétrie fondamentale dans l'acte d'interlocution. Chacun construit à la fois la production et la réception de l'autre, il s'agit de co-énonciateurs.

## II. L'APPROCHE PRAGMATIQUE

La pragmatique est une science qui est apparue dans les débuts des années 60. Elle est née de réflexions des philosophes sur le langage ordinaire. Discipline fondée par John Austin avec son célèbre ouvrage *How to do Things With Words* traduit littéralement en français, *Quand dire, c'est faire ?* (1962).

Aujourd'hui la pragmatique est un domaine incontournable dans les sciences du langage dans la mesure où elle est à la fois le carrefour de disciplines telles que la linguistique énonciative, la sémantique textuelle, de l'analyse conversationnelle, des sciences de la communication et une composante du système de signes qui forme la langue.

Selon Jacques Moechler et Anne Roul la pragmatique est perçue comme : « l'étude de l'usage du langage par les locuteurs, par distinction avec l'étude du système linguistique » (Neveu, 2002).

Toutefois, nous pouvons dire que cette science est au carrefour de plusieurs disciplines. Cette diversité interdisciplinaire alimente cette théorie. Pour prendre en charge cette question, nous allons voir les différentes perceptions chez les penseurs tels que : Austin, Searle, Ducrot, Sperber et Wilson.

### ***II.1. La pragmatique chez Austin***

Étant considéré comme le père de la pragmatique, Austin s'oppose à cette vision sur le langage qui consiste tout simplement à décrire le monde et les choses. Pour Austin, se limiter à faire cette distinction sur la véracité ou la fausseté d'un énoncé n'est totalement scientifique. C'est pourquoi, il divise les énoncés en catégorie : d'une part les constatifs d'autre part les performatifs.

Est constatif un énoncé qu'on utilise pour décrire les choses. Est performatif un énoncé qui une fois prononcé produit un effet sur l'interlocuteur. Cependant, un énoncé performatif dépend d'un certain nombre de critères :

*a) Les critères linguistiques* : Ces critères tournent autour du verbe et de l'instance de discours. Pour le premier, le verbe performatif est un verbe qui accomplit un fait, il est forcément au présent. Pour le second le « je » est l'indice par excellence.

Exemple : *Je vous déclare marié*. Dans cet énoncé l'indice de l'énonciation est le pronom « je », trace du locuteur et son verbe est conjugué au présent « déclare ». Ce qui peut justifier la performativité de l'énoncé.

*b) Les critères extralinguistiques* : Ils sont parmi les conditions à remplir pour qu'un dire devienne un faire. Ils se rattachent à la convention sociale, au respect des règles et conventions auxquelles une communauté est astreinte. Ce sont des participants, le lieu, le moment et le message.

- ❖ *Les actants* : ce sont les participants, c'est-à-dire des interlocuteurs. Chacun joue un rôle prescrit par l'institution au respect des devoirs.
- ❖ *Le lieu et le moment* : la parole ne doit pas être dite n'importe où n'importe quand sinon elle n'aura aucune valeur sur l'institution.
- ❖ *Le message* : n'importe quoi ne pas être dit, la parole rituelle doit être prononcée comme il le faut.

Austin pense également que tout acte de parole peut se résumer sur trois actes :

- ❖ D'abord l'acte de langage locutif (correspond à l'activité proprement linguistique) ;
- ❖ Ensuite l'acte de langage illocutif (correspond à l'activité extralinguistique : c'est l'intention communicative du locuteur) ;
- ❖ Enfin l'acte de langage perlocutif (l'effet produit chez l'énonciataire).

Toutefois, l'acte locutif, illocutif et perlocutif ne sont pas dissociables parce que ces différents actes de parole peuvent s'entremêler dans un seul et même énoncé. Par contre, on peut montrer la différence entre acte illocutif et acte perlocutif dans la mesure où la visée illocutive est recherchée, programmée, dans le but soit de rendre heureux, soit de rendre malheureux l'interlocuteur. Pour le perlocutoire on obtient, ou non les effets attendus par l'énonciateur.

## **II.2. La pragmatique chez Searle**

Né en 1932, Searle poursuit les recherches d'Austin. Il pense que le langage sert à véhiculer l'information mais parler c'est aussi effectuer des actes qui modifient la situation de communication c'est-à-dire, l'effet du signe chez l'allocutaire.

Dans sa théorie, il propose de classer les performatifs en type d'actes de discours. Dans cet article, nous jugeons nécessaire de décliner quelques-uns :

- ❖ *Les assertifs* : ils engagent sur la responsabilité du locuteur, sur l'existence de l'état de la chose, sur la vérité de la proposition exprimée. Ces paroles doivent se conformer à la réalité qu'elles évoquent.
- ❖ *Les directifs* : sont des ordres. C'est-à-dire la fonction linguistique incitative est dominante ou chaque chose doit se conformer au dire.
- ❖ *Les promissifs* : ce sont des énoncés qui s'engagent le locuteur dans un rapport obligatoire à respecter son dit. Ici, la chose promise doit se conformer à la parole prononcée.
- ❖ *Les déclaratifs* : ce sont des actes centrés sur le message à titre d'information.
- ❖ *Les expressifs* : ce sont des énoncés qui expriment un contenu propositionnel selon l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité de leur énonciateur.

La théorie Serlienne du langage aide soit à mieux analyser un discours soit à enlever cette ambiguïté à savoir le langage comme instrument de communication qui a dominé le monde pendant longtemps. Pour montrer que la parole ne fait pas que décrire les choses mais elle transforme les faits du monde.

## **II.3. Ducrot et la pragmatique intégrée**

On peut dire comme Sarfati et Paveau (2014), que si la pragmatique intégrée participe à sa façon du renouveau de la rhétorique, elle diffère par ses postulats et ses objets de la nouvelle rhétorique de Perelman. Cependant, dans le contexte français, elle prolonge la sémantique de l'énonciation de Benveniste.

Ducrot, dans une perspective de la pragmatique intégrée, parle de la machinerie du sens et du rendement du modèle :

1. *La machinerie du sens*. Cette composante prévoit deux composantes complémentaires pour déterminer le sens. D'abord, la composante rhétorique (CR) met l'accent sur le contexte des énoncés. Cette composante tient compte de la situation d'énonciation qui permet d'attribuer à une phrase les caractéristiques d'un énoncé. Ensuite, la composante linguistique qui remplit deux fonctions, la fonction syntaxique et la fonction sémantique. La première consiste à ranger des mots afin de construire une phrase correcte et la seconde étudie la signification hors-contexte.

2. *Le rendement du modèle.* Dans sa conception de la pragmatique, Ducrot cherche à intégrer du nouveau dans ce champ en apportant sa propre touche tout en se basant sur ses prédécesseurs. C'est dans cette logique qu'il nous parle de :

❖ *Les échelles argumentatives*

Elles mettent en évidence la gradation dans la situation d'énonciation. Autrement dit, un dispositif argumentatif qui consiste à développer un point de vue à partir de deux axes normatifs quantitatif et qualitatif.

Par exemple : *C'est bien de faire du sport quand il fait beau.* Cet énoncé génère deux axes normatifs, d'abord une norme quantitative de l'action, ensuite une norme qualitative du climat. Ces normes mobilisées permettent de mettre en rapport l'action du verbe et la situation climatique.

❖ *La polyphonie*

Terme emprunté au théoricien russe Mikhaïl Bakhtine (Sarfati, 2002 : 59) qui conçoit la polyphonie comme la pluralité de voix dans le discours. Ce repérage de toutes ces voix confondues constitue l'hétérogénéité énonciative. Ducrot s'inscrit dans cette logique de Bakhtine pour assimiler la polyphonie de ce qu'il appelle la pragmatique intégrée en apportant de nouvelles touches.

Ducrot « entend caractériser un certain type d'énonciations où les instances de parole sont mêlées » (1985). Pour lui, la polyphonie serait la différence d'opinion sur un énoncé. Par exemple l'énoncé : *Cette boisson est délicieuse.* Cet énoncé peut faire l'objet de plusieurs points de vue. Les instances de parole ici présentes peuvent ne pas avoir le même goût sur la réalité donnée.

Dans sa pragmatique, Ducrot parle de :

- ❖ L'implicite : c'est quand il y a des traces plus ou moins floues dans l'énoncé. C'est-à-dire un énoncé qui peut être perçu à l'arrière-plan de ce qui est apparemment signifié ou exprimé. Exemple : *Peut-être il n'est pas ouvert, mais il a d'autres qualités.*
- ❖ Explicite : c'est quand l'énoncé est clair sur les concepts, ne suscitant pas de doute ni de prémisses de controverses. Exemple : *Jean m'a dit qu'il viendra.*
- ❖ Le posé ; c'est l'énoncé proprement dit. Autrement dit, le caractère purement linguistique d'un dit.
- ❖ Le présupposé et le sous-entendu : ce sont des implicites dans un énoncé. La nuance entre ces deux expressions est que le sous-entendu résulte du sens de l'énoncé alors que l'économie présuppositionnelle dépend totalement de l'énonciateur.

Bref, sur le plan énonciatif, on peut dire que le présupposé est un implicite qui dépend de la production, tandis que le sous-entendu est un implicite relatif à la perception.

#### ***II.4. La pragmatique chez Sperber et Wilson***

Selon Sarfati, « cette conception liée aux travaux de Sperber et Wilson est ainsi désignée parce qu'elle s'inscrit en faux contre les postulats de la théorie des actes de parole. Ils récuse notamment le conventionnalisme radical ainsi que l'identification du dire et de



l'agir distinctifs des théories de Austin et de Searle. Ces théoriciens affirment la primauté de la fonction descriptive du langage et propose une théorie de l'interprétation des énoncés. » (2002 : 63).

La pragmatique cognitive remet en question les théories des actes de langage de Searle et d'Austin. Wilson et Sperber ont rejeté de façon catégorique certaines théories relatives à la pragmatique. Ces derniers ont apporté une nouvelle touche dans le domaine de la pragmatique en rajoutant naturellement la dimension descriptive et interprétative de l'énoncé.

Ainsi pour eux il faut faire la dichotomie entre la linguistique et la pragmatique. C'est-à-dire la nature de ces deux domaines doit être délimitée : l'étude de la représentation sémantique est le domaine de la grammaire tandis que l'étude de l'interprétation appartient à la pragmatique.

Dès lors, pour rendre leur théorie plus originale, ils mettent en avant certaines notions à savoir : la notion de code, la théorie de la pertinence, le savoir partagé, le principe de pertinence et l'inférence pragmatique.

- ❖ *La notion de code* : Tout énoncé s'inscrit dans une logique codique. (Le code écrit, le code oral, le code gestuel le code par image...). Autrement dit, le langage est considéré comme un code qui associe les représentations phonétiques et sémantiques.
- ❖ *Le savoir partagé* : Pour justifier le modèle codique, le contexte doit être identique et précis. Mais aussi le savoir mutuel doit être nécessairement pris en compte.
- ❖ *La théorie de la pertinence et le principe de pertinence* : Pour Sperber et Wilson la théorie de pertinence renvoie à la compréhension d'un énoncé dans son contexte. Un énoncé ne peut être interprété hors contexte. Le dispositif interprétatif incombe forcément au destinataire. Quant au principe de pertinence, il met en évidence le locuteur et l'allocutaire qui s'apprécient sur deux plans distincts mais complémentaires dans une situation d'énonciation donnée. Le premier fait l'effort cognitif. C'est-à-dire, il produit un énoncé qui suscite un effort pour comprendre. Le second joue le rôle d'interprétation. Il s'agit notamment la vocation de celui à qui le message est adressé.
- ❖ *L'inférence pragmatique* : L'inférence est relative à la théorie de l'intention de communication au sens de Grice. Sperber et Wilson parlent de l'usage descriptif et l'usage interprétatif de l'énoncé.

Soit le dialogue suivant :

- *Monsieur est ce qu'on fera cours ce soir ?*
- *Attendez, je demande au surveillant. – En d'accord !*

On peut retenir que c'est à partir d'une hypothèse relative à la situation de communication tel que le cours de ce soir doit avoir un rapport avec l'avis du surveillant. Cet énoncé peut être interprété comme une hypothèse de réponse à la question de l'élève.

Toutefois, selon Sperber et Wilson la relation de communication qui consiste traditionnellement en un double processus d'encodage et décodage de Orecchioni fait appel à une rectification. Ainsi écrivent-ils :

« Cependant (...) la compréhension implique plus que le décodage du message linguistique (...). Il y a un gouffre entre la représentation sémantique des phrases et les pensées réellement communiqués par les énoncés. Ce gouffre n'est pas comblé par plus de codage mais par l'inférence. » (Sarfati et Paveau, 2003 : 226)

## CONCLUSION

Au terme de notre recherche, nous retenons que cet article qui a tourné autour des faits et des effets d'une linguistique pragmatico-énonciative nous permet de conclure que la linguistique est une science qui a engendré plusieurs approches.

Ainsi, nous avons montré l'intégration des sciences pragmatique de l'énonciation dans la linguistique. L'objectif de cet article est de montrer que la pragmatique et l'énonciation sont des disciplines connexes. Pour ce faire, nous avons montré qu'à côté de la linguistique structurale, vient s'ajouter la linguistique de l'énonciation. Autrement dit, après la linguistique de la langue arrive la linguistique de contexte.

Dans cette même perspective, Jakobson a pu schématiser la situation de communication dans son fameux schéma. Puis nous avons aussi décelé les critiques de Orecchioni à l'endroit de ce schéma. Si l'énonciation étudie la langue dans son utilisation, la pragmatique définit le langage et l'usage que le locuteur fait de ce langage.

Nous avons pu montrer en sus que l'apport de Austin avec sa théorie des actes de langage marque la naissance effective de la pragmatique. Le courant pragmatique français trouve ses origines dans le courant théorique basé sur le concept de l'énonciation alors que l'énonciation définit les actes qu'effectuent le sujet parlant. Dans le cadre de ce travail, la pragmatique intégrée de Ducrot et cognitiviste de Sperber et Wilson ne sont pas en restes.

Aujourd'hui, on peut retenir que les sciences énonciatives et pragmatiques sont à la croisée de chemins de plusieurs disciplines. Elles occupent une place importante dans les sciences du langage. Ces courants peuvent être l'objet de nombreuses études.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.L., (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Edition du Seuil.  
BENVENISTE, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.  
CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D., (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Edition du Seuil.  
CULIOLI, A., (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Janine Bouscaren (ed.), Paris, Ophrys.  
DUCROT, O. et al., (1980), *Les mots du discours*, Paris, Les Editions de Minuit.  
KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.  
MAINGUENEAU, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Edition du Seuil.  
NEVEU, Franck, (2002), *Lexiques des notions linguistiques*, Paris, Nathan,  
SARFATI, Elia Georges et PAVEAU, Anne Marie, (2014), *Les Grandes Théories de la Linguistique. De la Grammaire Comparée à la Pragmatique*, Paris, Armand Colin.  
SARFATI, Elia Georges, (2002), *Précis de Pragmatique*, Paris, Nathan.  
SAUSSURE, Ferdinand, (1916), *Cours de Linguistique Générale*, Paris, Payot.  
VIGNAUX, Georges, (1988), *Le discours Acteur Du Monde. Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.